



UNE NOUVELLE VOIE POUR VERSOIX

SÉANCE PUBLIQUE DU 3 OCTOBRE 2018



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Département des infrastructures
Direction générale du génie civil
Direction générale des transports

03.10.2018

PHASES DE CHANTIER INITIALES

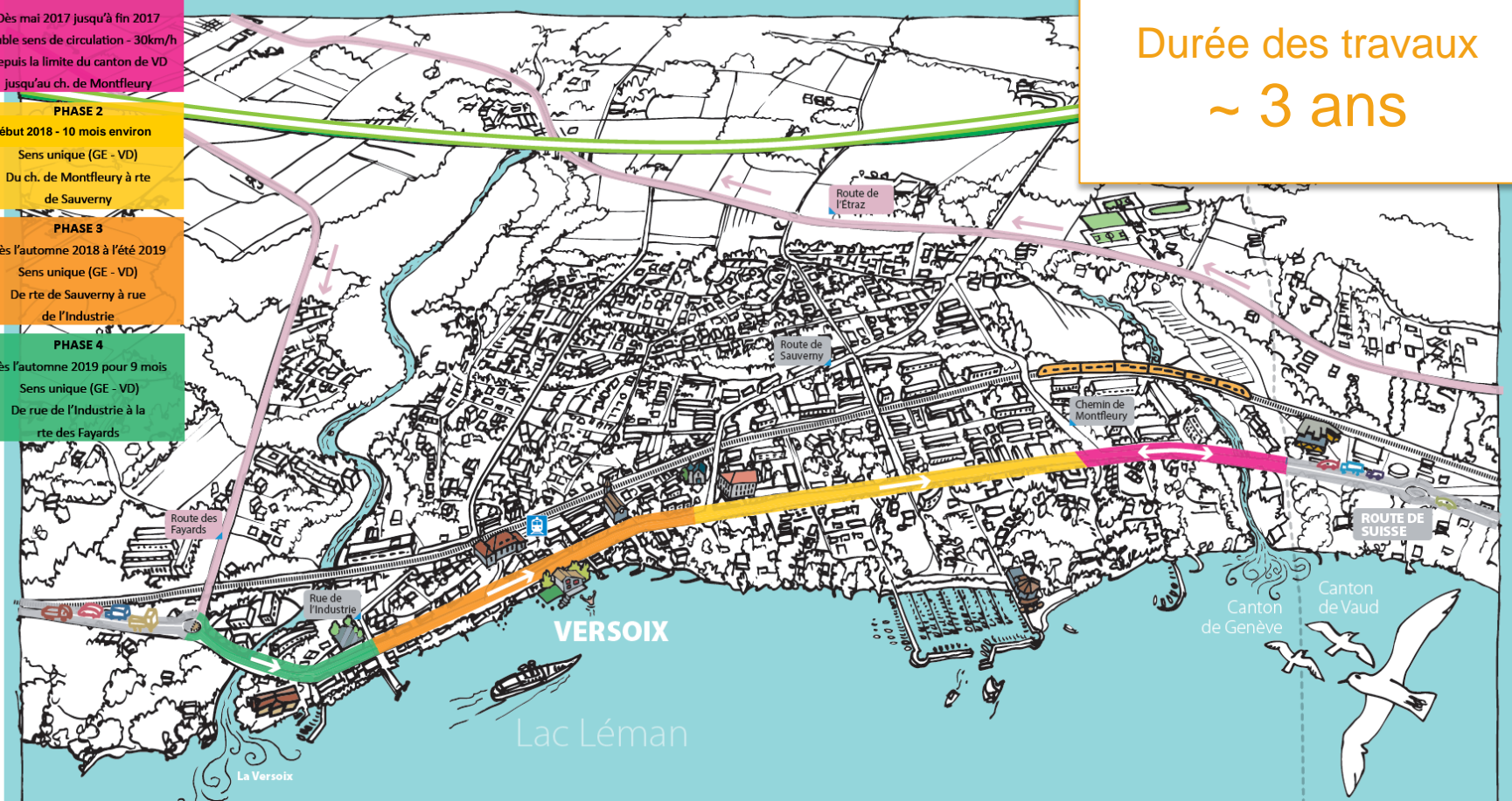
PHASE 1
Dès mai 2017 jusqu'à fin 2017
Double sens de circulation - 30km/h
Depuis la limite du canton de VD
jusqu'au ch. de Montfleury

PHASE 2
Début 2018 - 10 mois environ
Sens unique (GE - VD)
Du ch. de Montfleury à rte
de Sauverny

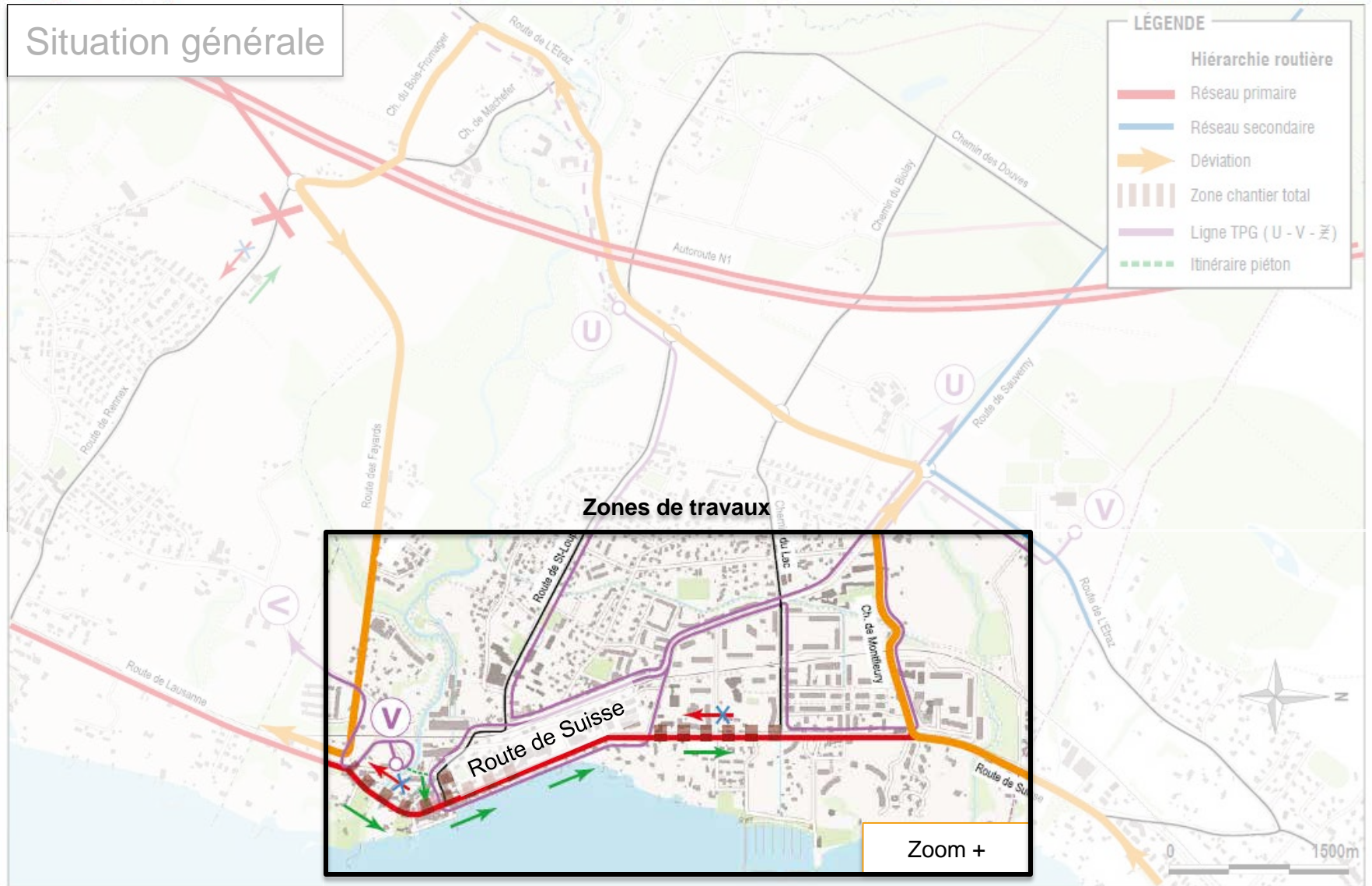
PHASE 3
Dès l'automne 2018 à l'été 2019
Sens unique (GE - VD)
De rte de Sauverny à rue
de l'Industrie

PHASE 4
Dès l'automne 2019 pour 9 mois
Sens unique (GE - VD)
De rue de l'Industrie à la
rte des Fayards

Durée des travaux
~ 3 ans





PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

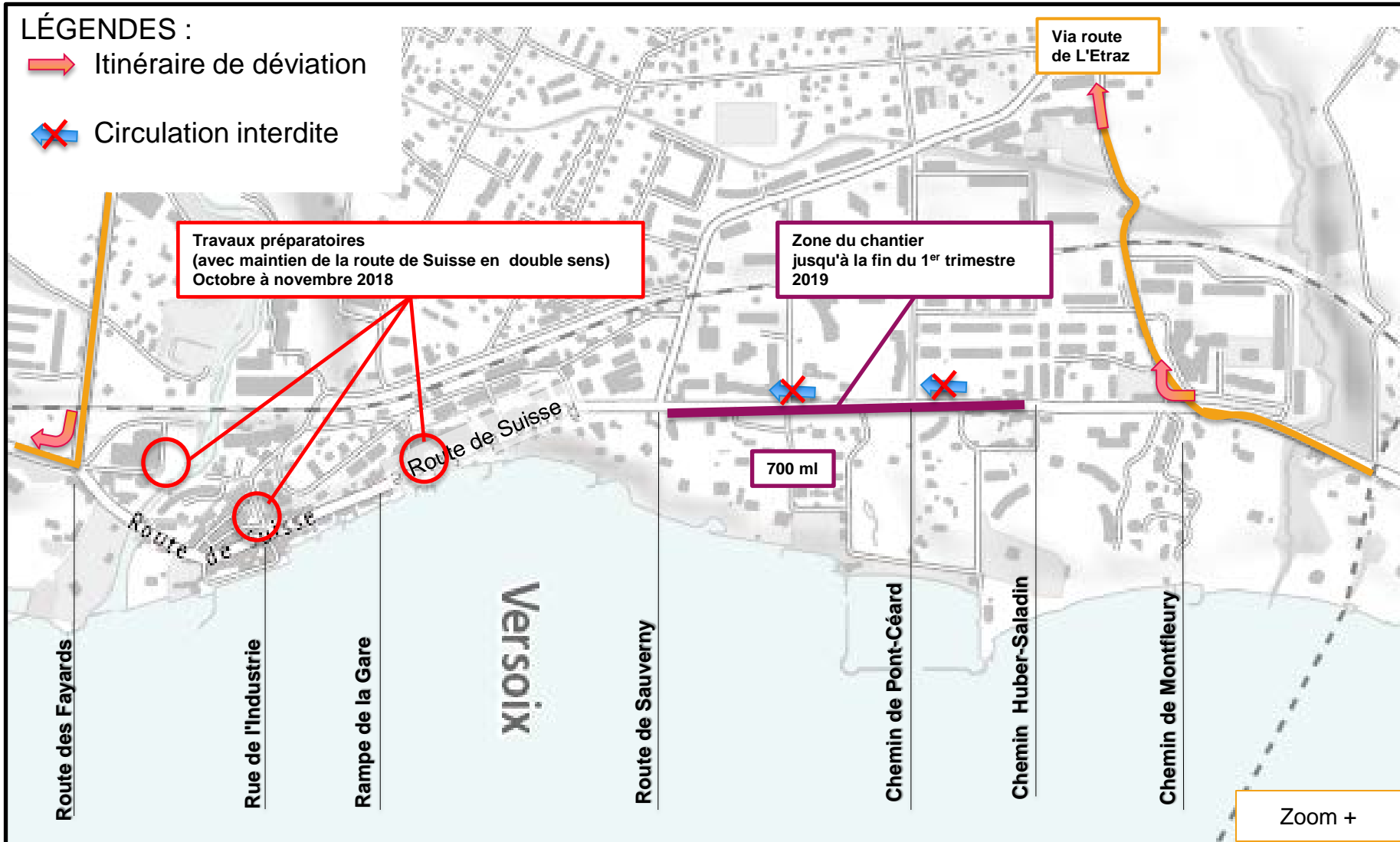


PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

Zones de travaux octobre 2018 – novembre 2018

LÉGENDES :



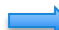

-  Itinéraire de déviation
-  Circulation interdite

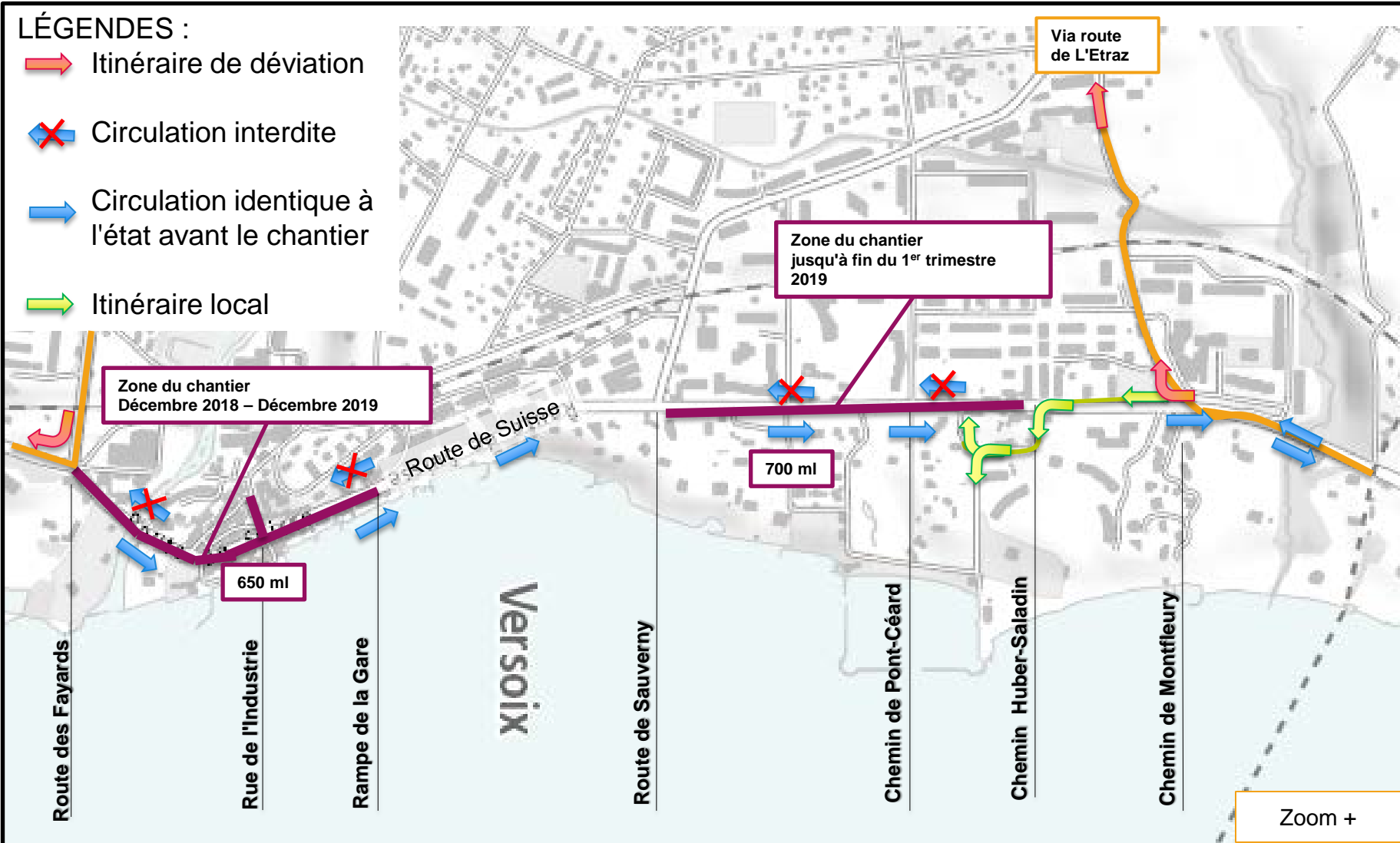


PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

Zones de travaux de décembre 2018 à décembre 2019

LÉGENDES :



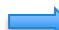

-  Itinéraire de déviation
-  Circulation interdite
-  Circulation identique à l'état avant le chantier
-  Itinéraire local

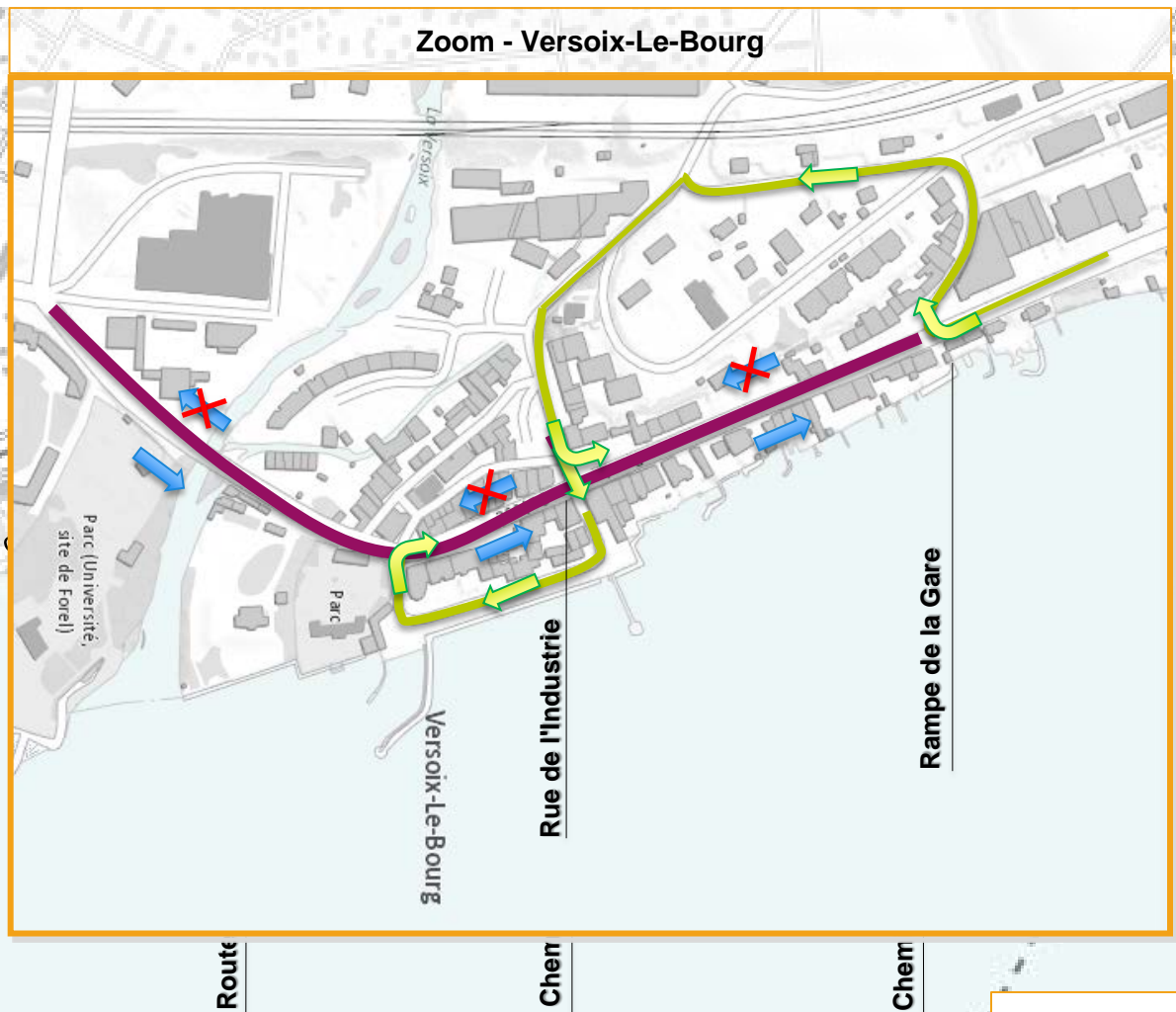
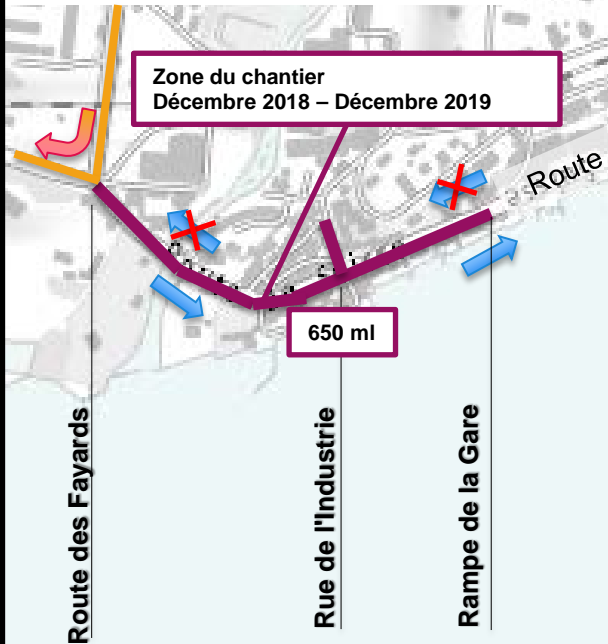


PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

Zones de travaux de décembre 2018 à décembre 2019

LÉGENDES :

-  Itinéraire de déviation
-  Circulation interdite
-  Circulation identique à l'état avant le chantier
-  Itinéraire local



OFFRE AU ¼ D'HEURE ENTRE COPPET ET LANCY-PONT-ROUGE



Cadence au ¼ d'heure entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge :

- Depuis juin 2018 aux heures de pointe,
- A partir de décembre 2018 toute la journée.



RABATTEMENT DES LIGNES TPG SUR LES GARES CFF



Horaires et parcours des lignes TPG adaptés et cadencés en heures de pointe aux horaires des CFF pour optimiser les déplacements



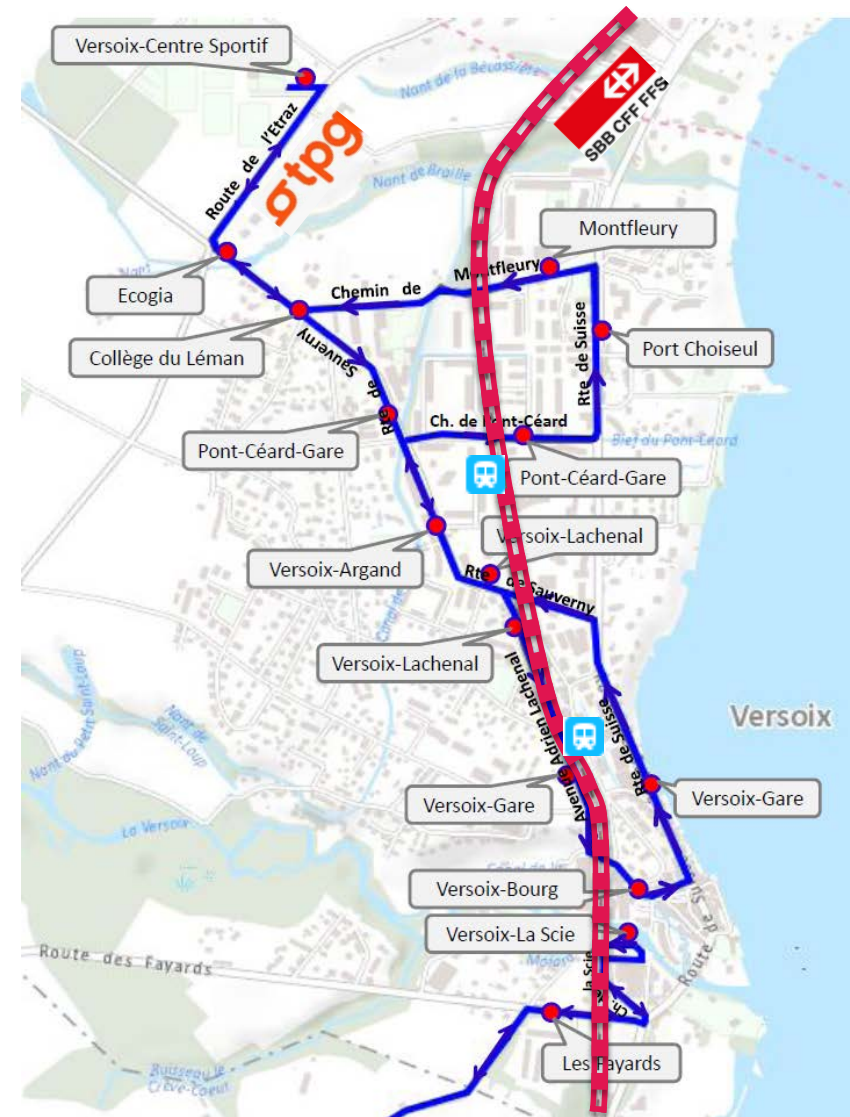
PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 3 ET 4

Décembre 2018 à Décembre 2019, adaptation de la ligne V

Coupure de la ligne en 2 tronçons au niveau de "La Versoix" :

- 1 boucle pour la desserte de Versoix;
- 1 boucle de "Versoix Migros" à Genève-Aéroport.

Favoriser le rabattement sur les gares CFF pour se déplacer



PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

TPG - Modification de la ligne V
de Décembre 2018 à Décembre 2019 :

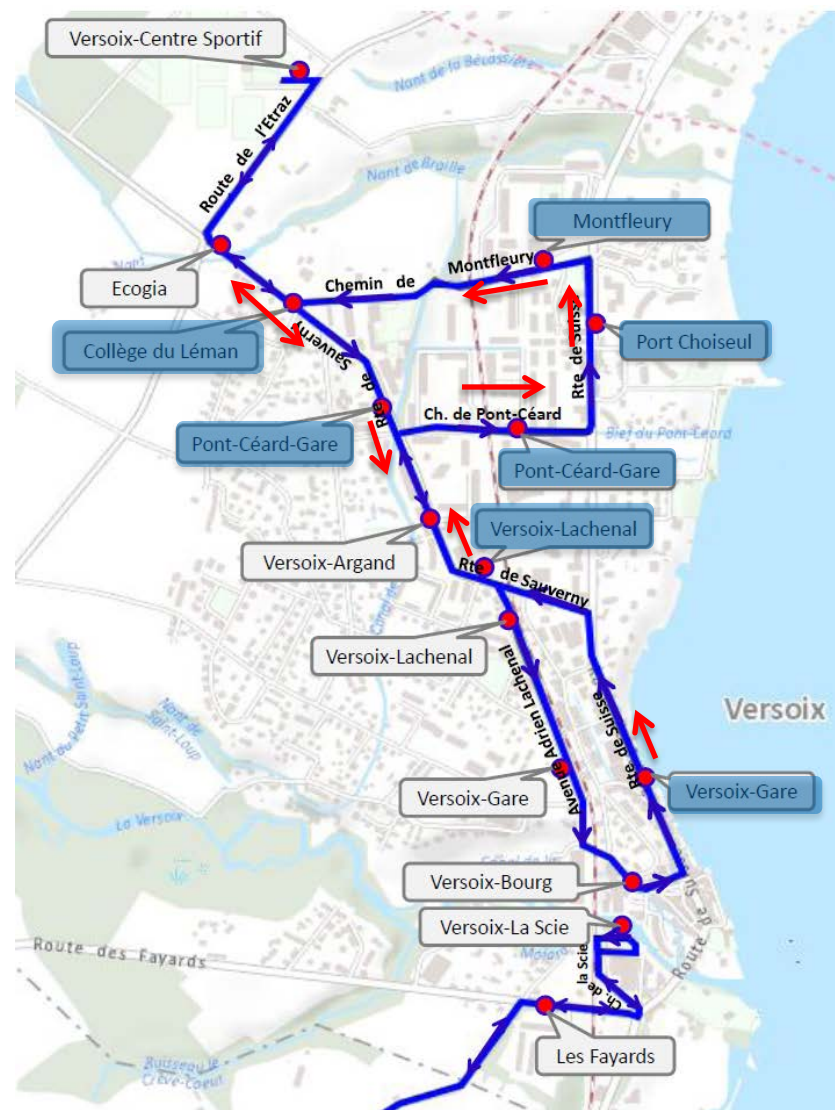
■ **MAINTIEN DES ARRÊTS DE BUS UNIQUEMENT EN DIRECTION DE VERSOIX-CENTRE SPORTIF :**

- Arrêt Pont-Céard-Gare *
- Arrêt Port Choiseul
- Arrêt Montfleury

* Pour rappel l'arrêt TPG Pont-Céard-Gare en direction de Genève est déplacé au niveau de la route de Sauverny

■ **NOUVEAUX ARRÊTS DE BUS :**

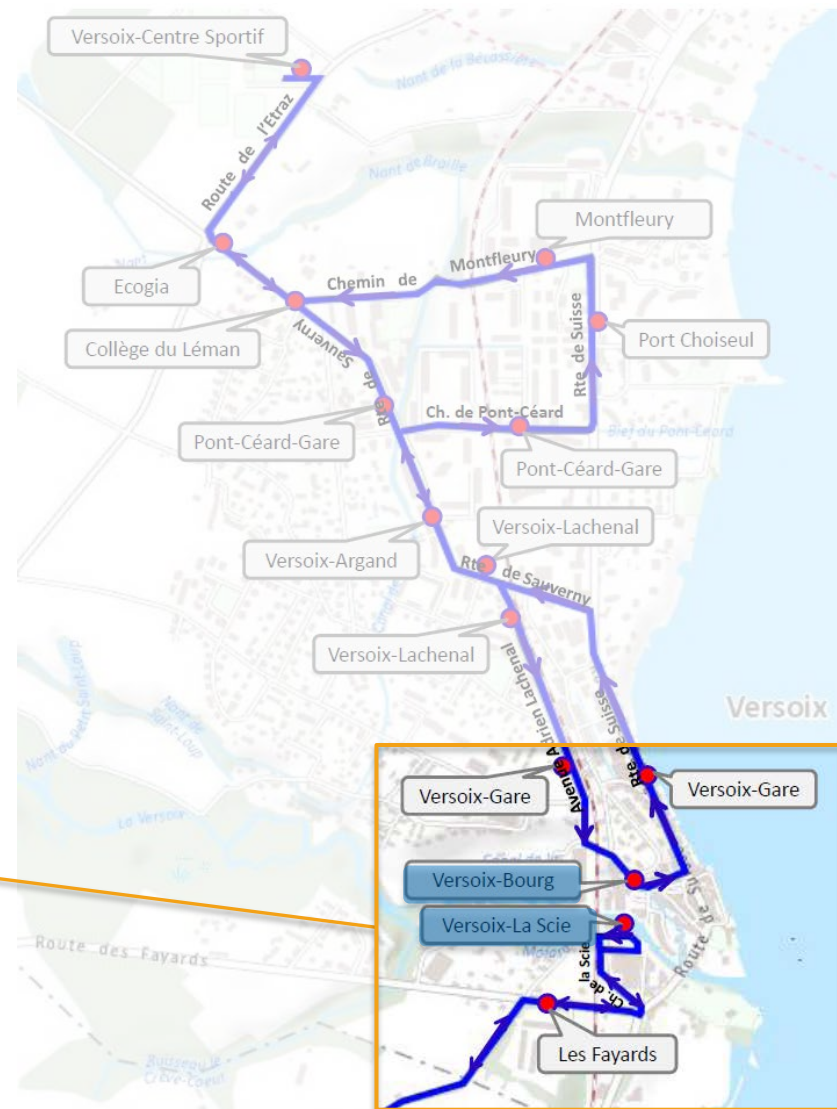
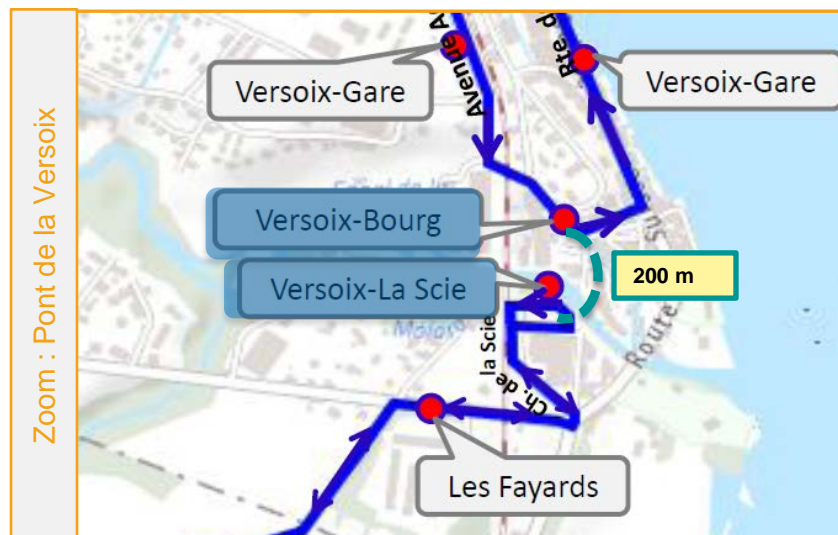
- Arrêt Collège du Léman (dans les deux directions)
- Arrêt Versoix-Lachenal (direction de Versoix-centre sportif)
- Arrêt Versoix-Gare (direction de Versoix-centre sportif)



PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

TPG - Modification de la ligne V
Décembre 2018 à Décembre 2019 :

- **COUPURE DE LA LIGNE V ET MODIFICATION D'ARRÊTS DE BUS :**
 - Arrêt Versoix-Bourg (déplacement pour chantier)
 - Arrêt Versoix-La Scie (nouvel arrêt)
- **LIAISON (A PIEDS DE 200 MÈTRES) VIA LA PASSERELLE DE L'ANCIEN PÉAGE**



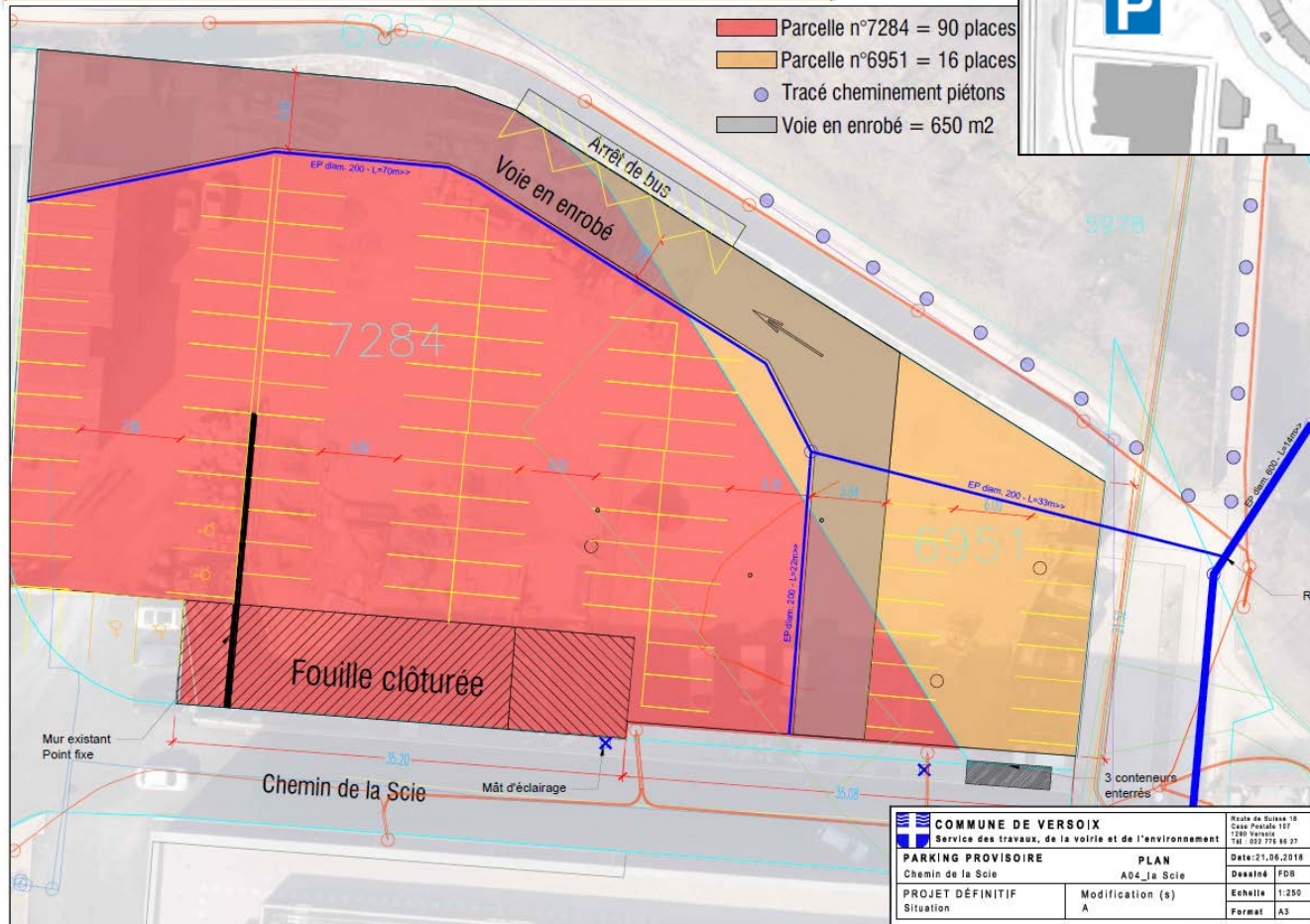
PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

Pourquoi un changement des étapes de chantier et une coupure de la ligne TPG V ?

- **AMÉLIORER LES ACCÈS AUX COMMERCES EN LIMITANT LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE PLACES DE PARKING**
(SUPPRESSION DES PLACES EN PLUSIEURS ÉTAPES).
- **RÉTABLIR LE RÉSEAU INITIAL DÈS DÉCEMBRE 2019**
(CONTRAINTES REGROUPÉES POUR LES TPG SUR UNE ANNÉE. TRAVAUX ROUTIERS ET D'ENTRETIEN DU PONT DE LA VERSOIX FUSIONNÉS).
- **GARANTIR UNE MEILLEURE RÉGULARITÉ DES HORAIRES DE LA LIGNE TPG ET UNE CONNEXION AVEC LES GARES CFF**
(MOINS DE RISQUES D'ATTENTE POUR LES USAGERS).
- **OFFRIR UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DU TRAFIC PAR L'ABONDON DE FEUX DE CHANTIER**
(INITIALEMENT PRÉVU SUR LE TRONÇON FAYARDS / INDUSTRIE AVEC LE MAINTIEN EN DOUBLE SENS DE LA LIGNE DE BUS V).
- **MINIMISER L'IMPACT SUR LES ACCÈS À L'INTÉRIEUR DE VERSOIX**
(RATTRAPAGE DU RETARD PRIS SUR L'ÉTAPE 2 EN DÉBUTANT UNE ZONE DE CHANTIER PLUS ÉLOIGNÉE).

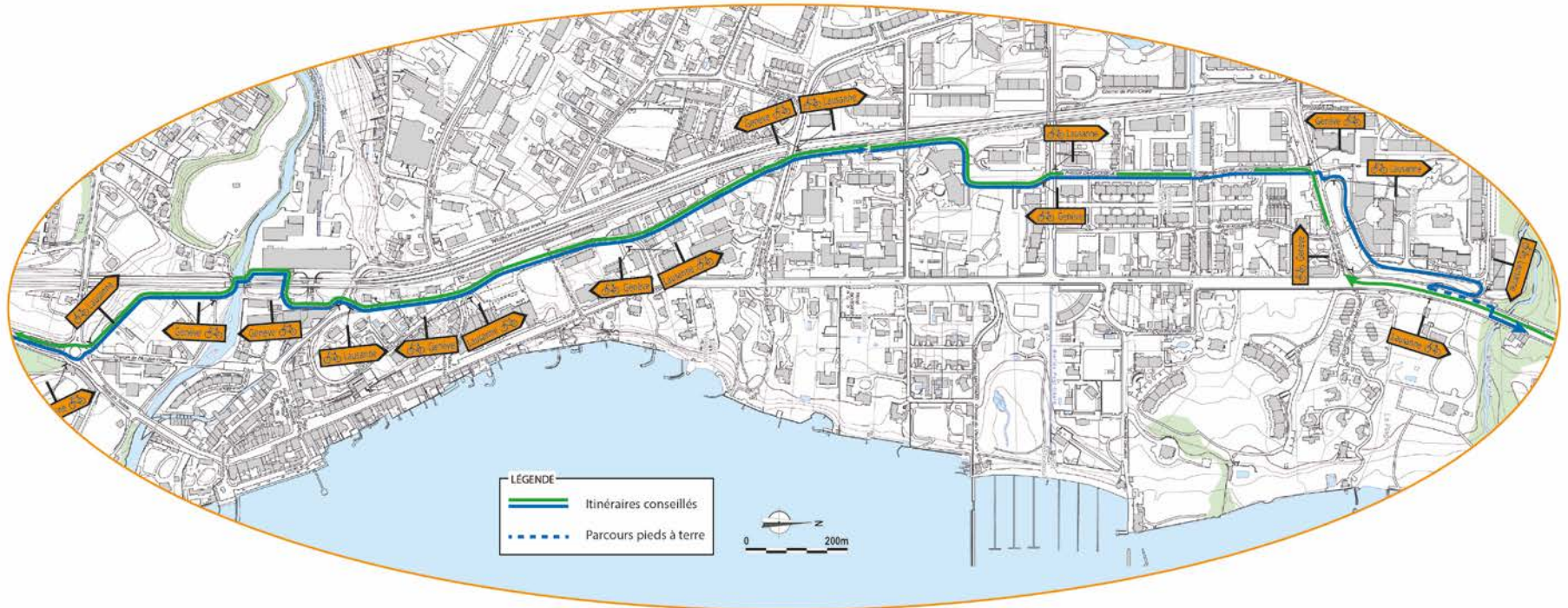
PROCHAINES ÉTAPES DE CHANTIER – PHASES 2, 3 ET 4

Volonté de créer un parking provisoire au chemin de la Scie
Payant de 6h à 22h



RAPPEL: ITINÉRAIRES CONSEILLÉS POUR LES CYCLES

Pour votre sécurité



RAPPEL: INFORMATION

INFORMATION CIBLÉE AUX RIVERAINS : FICHES **INFO MOBILITÉ**

WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX

Inscription à la newsletter

 WWW.FACEBOOK.COM/GETRANSPORTS

 WWW.TWITTER.COM/GE_TRANSPORTS

MAIRIE DE VERSOIX

ROUTEDESUISSE@VERSOIX.CH

WWW.VERSOIX.CH

INFO MOBILITÉ

MAI 2017

> ETAT DE GENÈVE - DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL
> COMMUNE DE VERSOIX

ROUTE DE SUISSE

TRONÇON : CH. DE MONTFLEURY - FRONTIÈRE GE/VD

REQUALIFICATION

1^{ÈRE} ÉTAPE DES TRAVAUX : MAI À NOVEMBRE 2017

MODES DE TRANSPORTS CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction du génie civil, en collaboration avec la ville de Versoix, réaménage la totalité de la route de Suisse sur le territoire genevois ainsi que certaines places communales versoisiennes. La durée des travaux est estimée à 3 ans. Ils se dérouleront en 4 étapes, sur le tronçon situé entre la route des Fayards et la frontière cantonale entre Genève et Vaud.

La première étape des travaux concerne le tronçon allant du chemin de Montfleury au chemin de la Braille (frontière GE/VD). Elle implique la réduction de la largeur des voies de circulation, l'abaissement de la vitesse ainsi que la suppression de l'ensemble des places de stationnement.

Il n'y a pas de fermeture de la route de Suisse, mais les débouchés sur la route de Suisse depuis le chemin de la Braille ainsi que l'accès au Grand Montfleury seront fermés (voir déviations sur l'infographie au verso). L'accès aux propriétés privées est garanti pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, lors de la pose des revêtements, ces accès pourront ponctuellement être interrompus. Une coordination sera mise en place entre l'entreprise de génie civil en charge des travaux et les riverains concernés.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains et les usagers de la route de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

1^{ÈRE} étape des travaux : mai à novembre 2017, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place et aux indications données par le personnel de chantier.


POURQUOI ?

L'ensemble des travaux contribue à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et à aménager des espaces adéquats pour la mobilité douce. Cette mesure figure au catalogue des 100 mesures de mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée le 5 juin 2016 par près de 68% des Genevois : découvrez le dossier complet sur la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée sur www.ge.ch/transports.

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX

MAIRIE DE VERSOIX
ROUTEDESUISSE@VERSOIX.CH
TÉL. 022 775 66 00
WWW.VERSOIX.CH

 www.facebook.com/getransports

 www.twitter.com/GE_transports



 **Ville de Versoix**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

